



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week- end du 2 au 4 Mai 2025 est assurée par : M. MALIN Joël au 06.32.42.03.42



## VOEUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'Assemblée Générale qui se tiendra à HAUTEVILLE le Vendredi 20 Juin 2025 à 18 H 30, devront les transmettre par voie électronique ou postale au siège du District pour le Mercredi 21 Mai 2025 inclus.

## ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE 2025/2026

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe de France (seniors libres).

- **Les clubs nationaux et régionaux** sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.
- **Les clubs départementaux** devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord. Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 juin 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.
- **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025**, vous devez vous inscrire en saison 2025-2026 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

**La date limite d'engagement est fixée au 15 juin 2025 (dernier délai).**

**Droits d'engagement : 52 Euros.**

Information : Qualifiés au 7ème tour fédéral : 20 équipes. 1er tour le dimanche 24 août 2025.

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

## Réunion du 29 Avril 2025

Présents : Grégory BESSET, Baptiste PIQUET, Sylvain FEYEUX, Hamid TOUZANI, Anthony TARTARIN, Christophe SABIN, Abdeslam MOUSSATEN.

Visio : Guillaume STRIPPOLI, Olivier GUICHERD.

Excusés : Jean Noel TARTARIN, Denis BLANC.

Suite aux violences et incivilités dont ont été victimes certains arbitres de notre district cette saison, la CDA en accord avec le district proposera une action « **week end de prise de conscience** » les **10 et 11 mai** prochain sur tous les terrains du district.

### La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- CHAVERNOZ Fabien échanges concernant une désignation suite à une demande personnelle, réponse faite,
- RION Valentin pour informer de son hospitalisation et de son incapacité d'arbitrer, certificat médical jusqu'à la fin de la saison,
- GARCIA Christopher rapport concernant le match ESR 2/Arbent 2 en sénior D4 sur lequel il officiait en tant qu'arbitre assistant bénévole le dimanche 27 avril,
- PIQUET Baptiste pour un rapport d'accompagnement d'un jeune arbitre,
- Adrien JOSSIER, échanges concernant une absence sur le match Chaneins/Foot 3 Rivières du dimanche 27 avril en sénior D4,
- Edouard PARRENIN, courrier annonçant son retour dans le district pour la saison 2025-2026 après une année sabbatique,
- Willy PITOU, demande concernant la filière promotionnelle : la CDA précise que cette filière est réservée aux jeunes arbitres prometteurs qui ont été identifiés comme ayant le potentiel et la volonté d'intégrer la Ligue rapidement, pour les autres arbitres les seules promotions possibles sont par leur classement annuel, à raison d'une promotion de catégorie par année,
- Mickael CHOMETTON, échange concernant un événement survenu lors du match Curtafond 2/Plaine Tonique 3 en sénior D4 dimanche 27 avril,
- Timoléon DUPAIN, certificat médical jusqu'à la fin de saison,
- Jean Yves ROBIN, certificat médical jusqu'à la fin de la saison,
- Jimmy FERREIRA DA MOTA, annonçant son indisponibilité de dernière minute suite à une blessure dimanche 27 avril,
- Sayane BEN HADJ, remboursement d'un trop perçu sur un match U15,
- Alexia GARNIER, demande pour être désignée sur un match, la CDA rappelle que ce ne sont pas les arbitres qui choisissent leur désignation et qu'il leur appartient de faire preuve de rigueur pour vérifier leur quota de match. Encore une fois la CDA n'a pas pour fonction d'assurer que les arbitres réalisent leur nombre de matchs,
- Patrick CHERCHARI, nouvelle demande pour connaître son nombre de matchs, pour une énième fois, la CDA rappelle que d'une part il appartient aux arbitres de tenir leur propre compte, et d'autre part qu'elle ne répondra pas aux questions concernant le statut de l'arbitrage qui doivent être adressées à la commission concernée,

### Courriers club :

- Hautecourt Romaneche courrier de félicitations envers Guillaume Strippoli pour sa prestation lors de la rencontre Hautecourt/Culoz du dimanche 20 avril en sénior D2,
- FC Curtafond Confrançon, courrier de félicitations envers Florian Muffat Jeandet pour sa prestation lors de la rencontre Curtafond/Buyatin du dimanche 27 avril en sénior D3,

- FC Chaneins pour annoncer l'absence d'un arbitre lors de la rencontre FC Chaneins/Foot Trois Rivières, le dimanche 27 avril,
- Entente Val de Saone pour annoncer l'absence d'un arbitre sur la rencontre féminine ESVS Thoissey/SC Mille Etangs le samedi 26 avril
- US Arbent Marchon, rapport concernant l'arbitrage du match Plaine de l'Ain/Arbent du dimanche 27 avril,
- AS Dortan Lavancia demande concernant les défraiements des arbitres sur les demi-finales de Coupes de l'Ain, la CDA précise que conformément à la décision du comité directeur du district, les frais des 3 arbitres désignés sont à la charge du club recevant,
- FCT Virieu courrier concernant la rencontre Chatillon la Palud/Virieu du dimanche 27 avril 2025,
- OL Sud Revermont pour une demande de désignation de trois arbitres officiels pour le dernier match de leur saison en D4, la CDA rappelle que pour les matchs à enjeux des dernières journées les clubs peuvent faire une demande pour obtenir la présence de 3 arbitres officiels à condition que les frais soient pris en charge par le club qui en fait la demande et sous réserve de disponibilités,
- Ain Sud, échanges concernant l'absence d'un arbitre du club sur un match,
- Plaine Tonique et Curtafond, échanges concernant la présence et le comportement d'un arbitre du district de l'Hérault sur le match opposant les deux équipes,
- OL Buyatin et ESVS Thoissey, échanges concernant la tenue du match à rejouer entre les deux clubs le samedi 3 mai, la CDA confirme que 3 arbitres officiels sont désignés sur ce match dont les frais sont intégralement pris en charge par le district.

### Divers

Échanges avec la CRA concernant la réserve technique sur le match Thoissey/Buyatin en sénior D3, la CDA remercie M. Sébastien MROZEK pour les conseils et réflexions prodigués.

La CDA remercie son collègue Luc HYVERNAT pour avoir accepté de remplacer au pied levé un arbitre absent dimanche 27 avril à Chaneins.

La CDA remercie le club du PVFC pour son accueil lors de notre réunion du 23 avril ainsi que l'ensemble des clubs présents pour l'écoute et la qualité des échanges autour de l'arbitrage, nous restons persuadés que c'est par ces discussions et projets communs que les relations arbitres/clubs continueront à s'améliorer à l'avenir. La CDA est ouverte à toute proposition de clubs pour des réunions, sensibilisation et actions autour de l'arbitrage.

Échange avec la CDA du district de l'Hérault concernant la présence et le comportement d'un arbitre sur un match de notre district

La CDA présente ses sincères condoléances au délégué du district Cédric LOPES pour le décès de sa maman,

- Prochaine réunion mardi 6 mai à 18h au district.

Le président de la CDA  
Grégory BESSET

Le secrétaire  
Sylvain FEYEU

## INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2025/2026

Comme communiqué, pour les arbitres formés lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, et l'ensemble des arbitres qui renouvelleront leur licence d'arbitres pour la saison 2025/2026.

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

### **ATTENTION LA SITUATION DE CHAQUE ARBITRE EST A PRENDRE AU 01/07/2025**

**(exemple : Si 35 ans au 16/06/2025 = L'arbitre rentre dans la catégorie des 35 ans et + au 01/07/2025)**

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2025)**
  - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
  - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 ou dernière visite médical date de plus de 2 ans = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
  
- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2025)**
  - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 6/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
  - 35 ans et plus au 01/07/2025 = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (la page 4 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin d'un Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est a renvoyé au district de l'Ain **avec date de visite médical après le 01/04/2025** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 25 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2025**.

## **MODULE 8 FIA – ARBITRES FORMES EN 2024-2025**

Tout arbitre du District de l'Ain de Football formé durant cette saison 2024-2025 (dans le département de l'Ain ou par le biais d'une autre formation dans un autre District) sera convoqué le Samedi 14 Juin 2025 de 9h30 à 11h45 au District de l'Ain de Football (VIRIAT).

La présence est obligatoire.

Une convocation a été envoyée aux arbitres concernés par cette présente réunion.

## COMMISSION FEMININE

### Plateau féminin U9F-U11F-U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique propose un quatrième et dernier plateau féminin à destination de vos équipes U9F-U11F et U15F, le **samedi 10 Mai prochain à St Jean de Nost (club support : Olympique Buyatin)**.

A cette occasion, merci de bien vouloir compléter les quelques points suivants avant le 05 Mai prochain : <https://forms.gle/aZp79cjVosY6m97u9>

<u>Club</u>	<u>Equipe U9</u>	<u>Equipe U11</u>	<u>Equipe U15</u>
ESSOR BRESSE SAONE			1
OLYMPIQUE BUYATIN	1		

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

### Journée Départementale du Foot Féminin U6F à U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique organisera sa traditionnelle **Journée Départementale du Foot Féminin** à destination de vos équipes **U7F-U9F-U11F-U13F-U15F** le **samedi 14 Juin prochain à Attignat**.

Les joueuses pourront venir accompagnées de **copines non licenciées** de leur âge (qui seront assurées pour l'occasion) afin que les novices puissent découvrir la pratique au travers de matchs et d'ateliers.

**Les joueuses évoluant en mixité sont également conviées.**

Une organisation sera établie en conséquence afin d'accueillir un maximum de filles lors de cet évènement festif.

A cette occasion, merci de bien vouloir compléter les quelques points suivants avant le **30 Mai prochain**, date butoir des inscriptions : <https://forms.gle/8hGkzziaWm8kLF626>

Inscriptions à ce jour :

<u>Club</u>	<u>Equipe U7</u>	<u>Equipe U9</u>	<u>Equipe U11</u>	<u>Equipe U13</u>	<u>Equipe U15</u>
ESSOR BRESSE SAONE		1			1
BRESSE FOOT 01			1		

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89.

Le Président de la Commission,  
Vincent JACUZZI

## COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

### **OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)**

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

### **Rappel !**

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

### **Réunion du 29/04/2025**

Présents : MM. DELIANCE, GAUTHERON, VERNAY, GUTIERREZ, BOURDON

☺ ☺ ☺ ☺

Courriers :

- De Ent Val de Saône, renseignements pour mutation féminine. Réponse faite.
- De Bresse Nord 2 portant réserve contre Cormoranche 2 pour le match n° 53084119.
- De l'AS Montréal, concernant le projet d'un groupement féminin avec PVFC.
- Du FC Turc Virieu : traité par la discipline.

☺ ☺ ☺ ☺

### **RAPPEL DE L'ARTICLE 50.3.2) APPELS (REGLEMENTS DU DISTRICT DE L'AIN)**

#### **50.3.2) Appels**

Les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme et délais fixées par l'article 190 des règlements généraux.

Toutefois, **le délai d'appel est réduit à 2 jours à compter du lendemain de la date de notification** si la décision contestée :

- Porte sur l'organisation ou le déroulement d'une compétition avec phase éliminatoire donc pour la Coupe Emile Faivre, Coupe René Tremblay, Coupe René Morandas et Coupe Peggy Provost et ceci à partir des ¼ de finales ;
- Est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de championnat ;
- Porte sur le classement en fin de saison.

Il va de soi que les Commissions de 1ère instance devront également tenir compte de cet article et statuer dans les 2 jours pour les cas mentionnés ci-dessus.

☺ ☺ ☺ ☺

### **Dossier n° 176**

#### **Match n° 53086080 : Bord de Veyle 3 / Sermoyer 1 – Séniors D5 poule G – du 20/04/2025**

Courrier du club de Sermoyer annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait.

- Sermoyer 1 : 0 but / -1 point
- Bord de Veyle 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Sermoyer est redevable de la somme de 44 €uros au District.

### **Dossier n° 177**

#### **Match n° 53084119 : Bresse Nord 2 / Cormoranche 2 – Séniors D5 poule C – du 25/04/2025**

Réclamation d'après match de Bresse Nord 2 contre Cormoranche 2, au motif que « 2 joueurs ont participé à plus d'un match le même jour ou au cours de 2 jours consécutifs ».

Selon l'article 118 des RG de la FFF et également l'article 151 des RG de la FFF : « la participation effective en tant que joueur à plus d'une rencontre officielle est interdite au cours de 2 jours consécutifs. »

En effet, les 2 joueurs ont joué le vendredi soir 25/04/2025 en équipe 2 et également le dimanche 27/04 en équipe 1.

Il ne s'agit donc pas de 2 jours consécutifs.

De ce fait, les joueurs ne sont pas en infraction.

La commission valide le score acquis sur le terrain.

Le club de Bresse Nord est redevable de la somme de 49 €uros au District.

### **Dossier n° 178 :**

#### **Match n° 53117401 – Essor Bresse Saône 3 / Ent 3 Rivières Fareins 2 – U18 D4 poule M – du 26/04/2025**

Courrier du club de Essor Bresse Saône annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait.

- EBS 3 : 0 but / -1 point
- Ent 3 Rivières Fareins 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Essor Bresse Saône est redevable de la somme de 20 €uros au District.

### **Dossier n° 179**

#### **Match n° 53090381 : Centre Dombes 4 / Guéreins 3 – Séniors D5 poule F – du 27/04/2025**

Courrier du club de Centre Dombes annonçant le forfait de son équipe : 2<sup>ème</sup> forfait.

- Centre Dombes 4 : 0 but / -1 point
- Guéreins 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Centre Dombes est redevable de la somme de 64 €uros au District.

### **Dossier n° 180**

#### **Match n° 53090464 : Nantua 2 / Bourg ACCFT 2 – Séniors D5 poule D – du 27/04/2025**

Courrier du club de Nantua annonçant le forfait de son équipe : 3<sup>ème</sup> forfait d'où forfait général.

- Nantua 2 : 0 but / -1 point
- Bourg ACCFT 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Nantua est redevable de la somme de 79 €uros au District.

### **Dossier n° 181**

#### **Match n° 53098224 : Chaveyriat 2 / Ent Vaux en Bugey 2 – Séniors D5 poule B – du 27/04/2025**

Courrier du club de Chaveyriat annonçant le forfait de son équipe : 2<sup>ème</sup> forfait.

- Chaveyriat 2 : 0 but / -1 point
- Ent Vaux en Bugey 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Chaveyriat est redevable de la somme de 64 €uros au District.

### **Dossier n° 182**

#### **Match n° 53088762 : Grièges Pt de Veyle 2 / Bourg Sud 4 – Séniors D5 poule G – du 27/04/2025**

Courrier du club de Bourg Sud annonçant le forfait de son équipe : 2<sup>ème</sup> forfait.

- Bourg Sud 4 : 0 but / -1 point
- Grièges Pt de Veyle 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Bourg Sud est redevable de la somme de 64 €uros au District.

### **Dossier n° 183**

#### **Match n° 53179900 : Montluel 1 / Priay 1 – U15 D4 poule K – du 27/04/2025**

Courrier du club de Montluel annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait.

- Montluel 1 : 0 but / -1 point
- Priay 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Montluel est redevable de la somme de 20 €uros au District.

### **Dossier n° 184**

#### **Match n° 28657450 : O. Sud Revermont 2 / Haut Revermont 1 – Séniors D4 poule A – du 27/04/2025**

Courrier du club de Haut Revermont annonçant le forfait de son équipe : 3<sup>ème</sup> forfait d'où forfait général

- Haut Revermont 1 : 0 but / -1 point
- O. Sud Revermont 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Haut Revermont est redevable de la somme de 79 €uros au District.

### **Dossier n° 185**

#### **Match n° 53083608 : Foissiat Etrez 3 / Bord de Veyle 3 – Séniors D5 poule G – du 26/04/2025**

Courrier du club de Foissiat Etrez annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait.

- Foissiat Etrez 3 : 0 but / -1 point
- Bord de Veyle 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Foissiat Etrez est redevable de la somme de 44 €uros au District.

### **Dossier n° 186**

#### **Match n° 53085871 : US Culoz Gd Colombier 2 / Injoux Génissiat FC 1 – Séniors D5 poule A – du 27/04/2025**

Après différentes péripéties, l'arbitre de la rencontre, M. MONTI Antonin, a arrêté la rencontre à la 65<sup>ème</sup> minute pour cause d'intempérie (violent orage).

Selon l'article 29 des RG du District, le match est considéré comme « match à rejouer » dans la mesure où il y a eu un commencement d'exécution.

Dossier transmis à la commission compétente pour reprogrammation.

Le président,  
Maurice DELIANCE.

# SPORTIVE SENIORS

Réunion du 29 Avril 2025

## Terrains impraticables :

**Nantua Us** : problème pour utilisation du terrain stade municipal jusqu'à fin de saison.

**Mas Rillier Fc** : installations inutilisables suite incendie .....

**Centre Dombes Foot** : arrêté municipal mairie de CHALAMONT terrain honneur du **9 avril au 31 mai**.

**Dortan Lavancia As** : arrêté municipal mairie de DORTAN LAVANCIA **pour le samedi 17 mai**.

## Courriers Clubs :

**Valsenhône Foot** : rencontre D3 poule A du 11 mai à **13h00** (rencontre D1 à 15h00).

**Plaine Tonique Fc** : rencontre D5 poule C du 10 mai **au stade du moulin neuf à MALAFRETAZ**.

## Rencontres reprogrammées ce Week-end :

D3 poule A : J19 **Le Mas Rillier Fc 1 – Viriat Cs 3** le 4 mai 13h00 Forum des sports St MAURICE de -----  
----- BEYNOST.

D3 poule C : J15 **Thoissey Esvs 1 – Ol. Buyatin 1** samedi 3 mai à 20h00.

D4 poule C : J16 **Fareins Saône Val.2 – Côt. luénaz Fc 2** le 4 mai 15h00 stade J. DUCROUX à FAREINS.  
----- : J17 **St Etienne Chalaronne As 1 – Montluel Fc 1** le 4 mai à 15h00.

D5 poule A : J8 **Culoz Grd Colombier Us 2 – Injoux Génissiat Fc 1** le 4 mai à 15h00.

## Article 30 – Calendrier :

Les deux dernières journées de championnat se jouent le même jour et à la même heure (dans la mesure du possible) selon les jours et horaires définis au calendrier de début de saison.

**Certaines rencontres prévues le samedi soir, ont été reprogrammées le dimanche J21 du 11 mai et J22 du 18 mai.**

Éric CANARD, Jacques CONTET.

# COMMISSION COUPES

Réunion du 1<sup>er</sup> Mai 2025

## Coupe René TREMBLAY :

½ finales le 4 mai

## Coupe Emile FAIVRE :

½ finales le 4 mai.

**Montréal La Cluse As** : demande de modification horaire ½ finale du 4 mai.

**Guéreins Genouilleux As** : accord pour rencontre le dimanche 4 mai à **14h00**.

## Coupe Féminines Peggy PROVOST :

½ finales :

**Misérieux Trévoux As 1 – Thoissey Esvs 1** dimanche 4 mai 15h00.

**Attignat As 1 – Essor Bresse Saône 1** le mercredi 7 mai à 20h00.

## Coupe Vétérans René MORANDAS

½ finales le vendredi 16 mai à 21h00.

Jacques CONTET.

# COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 29 Avril 2025

Courriers U18 :

**Foot Trois Rivières** : relance club Bresse Tonic Foot sur une demande « Footclubs » notifiée le 11 mars.

**Montréal As** : demande de modification rencontre D3 poule E J3 reprogrammée le 26 avril.

**Attignat As** : accord pour rencontre D3 poule E **le mercredi 7 mai à 19h00.**

**Mas Rillier Fc** : demande de modification rencontre D4 poule L du 17 mai.

**Dombes Bresse Fc** : accord pour rencontre D4 poule L **le 17 mai 16h00**

----- **au forum des sports à ST MAURICE de B.**

**Mas Rillier Fc** : rencontre D2 poule C du 11 mai **au stade du Gymnase ST Martin à MIRIBEL.**

**Mas Rillier Fc** : rencontre D2 poule C du 24 mai **au forum des sports à ST MAURICE de BEYNOST 16h00.**

**Oyonnax Att** : demande de modification reprogrammation rencontre D3 poule E du 26 avril.

**Ent. Ambronay St J.Vx** : accord pour reprogrammation rencontre D3 poule E **le 3 mai à 15h30.**

Rencontres reprogrammées ce W.E. :

D3 poule E : J3 **Oyonnax Att Veyziat 1 – Ambronay St J.Vx 1** le 3 mai 13h30.

----- J3 **Montreal As 2 – Attignat As 1** le 7 mai à 19h00.

D4 poule I : J6 **Marboz Esb 2 – Bressans Fc 2** reprogrammée **le 3 mai.**

Courriers U15 :

**Valserhône Foot** : demande de modification date rencontre D4 poule J du 18 mai.

**OI. Rives de l'Ain** : **attente accord**

**Mas Rillier Fc** : rencontre D2 poule B du 11 mai **au stade du Gymnase ST Martin à MIRIBEL.**

**Bresse Nord Fc** : demande de report rencontre D3 poule G du 4 mai.

**Bresse Tonic Foot** : accord pour rencontre 3 poule G **le 8 mai 10h00 stade de l'Huppe à MONTREVEL.**

**St Martin Esr** : demande de report rencontre D3 poule D du 4 mai.

**Valserhône Foot** : accord pour rencontre D3 poule D **le 14 mai à 19h00.**

Rencontres reprogrammées ce W.E. :

D2 poule B : **Le Mas Rillier Fc 1 – Dombes Bresse Fc 1** J3 reprogrammée le 4 mai.

D3 poule D : **St Martin Esr 1 – Valserhône Foot 2** J5 reprogrammée le **14 mai à 19h00**.

D3 poule F : **Mille Etangs Sc 1 – Jassans Frans Foot 1** J5 reprogrammée le 4 mai.

D3 poule G : **Bresse Tonic Foot 2 – Bresse Nord Fc 1** J3 reprogrammée le **8 mai 10h00**.

D4 poule K : **Montluel Fc 1 – Côt. Luénaz Fc 2** J5 reprogrammée le 4 mai.

D4 poule O : **Veyle Saône Fc 4 – Bresse Tonic Foot 3** J7 reprogrammée le 4 mai.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

# SPORTIVE FEMININES

Réunion du 29 Avril 2025

Courriers U15F :

Rencontre : **Attignat As 1 – Misérieux Trévoux As 2** J9 reprogrammée **le 3 mai à 14h30.**

Courriers S.F. à 8 :

Ambronay St J.Vx Es : arrêté municipal mairie d'AMBRONAY du 25 au 28 avril.

Rencontre D1 : **Ambronay St J. Vx Es 1 – Thoisse Esvs 2** J9 reprogrammée **le 11 mai à 11h00.**

Rencontre D2 : **Fareins Saône Vallée 1 – Bettant Js 1** J5 reprogrammée **le 4 mai 10h00.**

----- **Priay Fc 1 – Attignat As 2** J9 reprogrammée **le 10 mai à 18h30.**

Courriers S.F. à 11 :

Rencontre D1 : **Attignat As 1 – Essor Bresse Saône 1** J8 reprogrammée **le 3 mai à 19h00.**

Rencontre D2 : **Culoz Grd Colombier Us 1 – Dombes Bresse Fc 1** J7 reprogrammée **le 3 mai à 18h00.**

Vincent JACUZZI, Jacques CONTET.

# COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

## PLATEAU DEPARTEMENTAL U7

Pour la saison 2024/2025, il aura lieu **le samedi 24 Mai de 14h à 18h30** dans le nouveau complexe de la Plaine des Sports de VALSERHÔNE (Plaine des Sports d'Arlod, 23 rue de l'industrie – 01200 VALSERHONE). Clôture des inscriptions : Dimanche 11 mai



### Inscriptions au 24 Avril

Club	Nb équipes	Equipes supplémentaires
DORTAN LAVANCIA	2	0
MARBOZ	3	0
ST MARTIN DU MONT	3	0
VEYLE SAONE	1	0
MISERIEUX TREVoux	3	0
JASSANS FRANS	3	0
BOURG SUD	2	0
AIN SUD FOOT	3	3
AMBERIEU F.C.	3	0
DOMBES BRESSE	3	1
IZERNORE NURIEUX VOLOGNAT	3	1
CURTAFFOND CONF.	1	0
LE MAS RILLIER	2	0
MILLE ETANGS	3	0
BELLEY CS	3	1
VALSERHÔNE FOOT	3	1
ST DENIS AMBUTRIX F.C.	3	1
OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01	2	0
ST MARTIN MCV	3	0
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN PDC	2	0
CS LAGNIEU	1	0
AS MONTREAL LA CLUSE	3	0

CO PLATEAU	1	0
FC VEYLE VIEUX JONC	1	0
AMBRONAY ST JEAN LE VIEUX	1	0
US CULOZ GRAND COLOMBIER	1	0
	<b>60</b>	<b>8</b>

## CHALLENGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL U11

Le 35ème Challenge du Conseil départemental se déroulera le dimanche 22 juin 2025 au Stade Orindis de Montréal-la-Cluse.



**L'organisation de cette épreuve repose essentiellement sur un club (ou des clubs) de football, ses organisations matérielle et sportive s'appuient sur les collectivités locales (mairies, communautés de communes...) territorialement compétentes et les instances départementales du Football (District de l'Ain).**  
Le challenge de Football a été créé à l'initiative du Conseil général de l'Ain au cours de la saison 1988/89.

### DÉROULEMENT:

- Chaque canton propose 2 équipes pour la participation à la compétition soit 46 Equipes.
  - Les 23 cantons sont répartis par tirage au sort en 3 poules.
- Chaque canton effectue 8 matchs sur la journée (4 matchs le matin et 4 l'après-midi).

Suite aux résultats de l'après-midi, le canton qui sera classé 1er (avec les résultats cumulés des 2 équipes et les coefficients accordés) remportera le challenge du Conseil Départemental.

Veuillez trouver ci-dessous, le lien d'inscription de vos équipes :

### [Inscription](#) - Fin des inscriptions le 25 mai 2025

Canton	Nombre d'équipe(s) participante(s)
Saint-Étienne-du-Bois	2
Replonges	2
Valserhône	2
Bourg-en-Bresse-2	1
Lagnieu	2
Hauteville-Lompnes	1
Ceyzériat	2
Nantua	1, 2
Meximieux	1

**Contact :** Jean-Marie BRESSOUX - Mail : [jean-marie.bressoux@ain.fff.fr](mailto:jean-marie.bressoux@ain.fff.fr) - Tél : 06 38 98 82 66

# COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

**Présents** : Patrick Teppe – Pierre Benoit

## Message aux clubs

Courant avril notre commission a fait un rappel par mail pour les nombreuses feuilles de matchs U13 et de plateaux U7, U9 et U11 qui sont manquantes. Certains clubs se sont mis à jour, mais malheureusement d'autres font la sourde oreille à nos rappels et ne se donnent même pas la peine de nous répondre.

Ces manquements sont intolérables et on demande aux personnes des clubs qui s'en occupent de faire le nécessaire pour que tout rentre dans l'ordre.

La Commission Foot Réduit.

## U13

**Vous devez obligatoirement faire une FMI pour les U13. Si problème faite une feuille papier.**

### **Info :**

La pyramide pour la bascule U13 saison 2024/2025 à 2025/2026 est dans pratique U13.

### **Feuille de match manquante :**

#### **Journée du 12 avril 2025 :**

**Poule I** : Bourg Sud 4

#### **Journée du 19 avril 2025 :**

**Poule C** : Bresse Tonic Foot 2

**Merci de nous les faire parvenir rapidement à [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)**

### **Changement de date :**

#### **Journée du 24 mai 2025 :**

**Poule O** : FC Dombes Bresse 3 / AS Grièges Pont de Veyle 1, le 21 mai à 18h30

### **Changement d'horaire :**

#### **Journée du 10 mai 2025 :**

**Poule A** : Bourg en Bresse Péronnas 01 2 / AS Attignat 1 à 12h30

**Poule B** : FC Veyle Saône 1 / FC Bressans 1 à 12h00

**Poule J** : CO Plateau 1 / FC Artemare Valromey 1 à 15h00

**Poule O** : FC Veyle Saône 7 / Bresse Tonic Foot 4 à 12h00

#### **Journée du 24 mai 2025 :**

**Poule D** : Bourg Sud 3 / Valserhône FC 2 à Bourg en Bresse (Fléchon) à 10h30

**Poule D** : Valserhône FC 3 / Us Arbent Marchon 1 à 10h30 (Roger petit)

### **Changement de lieu :**

#### **Journée du 10 mai 2025 :**

**Poule G** : FC Mas Rillier 1 / Côtière MV 2 à St Maurice de Beynost à 11h00

**Poule M** : FC Mas Rillier 2 / Côtière MV 3 à St Maurice de Beynost à 11h00

**Poule E** : Ambérieu FC 1 / OL St Denis les Bourg 1 à St Denis les Bourg 11h30

## U11

**Les feuilles de plateaux doivent nous parvenir dans les 48H après la fin des rencontres.**

**Événement à venir** : Challenge U11 du conseil départemental le 22 juin 2025 à Montréal-la Cluse.

**Feuille de plateau manquante** :

**Journée du 15 février 2025** :

**Poule N** : FC Artemare Valromey 1

**Journée du 22 mars 2025** :

**Poule Q** : FC St Marcel 1

**Journée du 29 mars 2025** :

**Poule B** : Ambérieu FC 1

**Poule I** : La St Cyrienne US 1

**Poule M** : AS Montréal 4

**Poule O** : St Denis Ambutrix CG 3

**Poule P** : FC Montluel 1

**Journée du 5 avril 2025** :

**Poule O** : FC Priay 2

**Poule P** : Ambérieu FC 3

**Poule R** : AS St Etienne / Chalaronne 1

**Journée du 12 avril 2025** :

**Poule I** : La St Cyrienne 1

**Poule Q** : FC St Marcel 1

**Poule Q** : Jassans Frans 3

**Poule R** : Jassans Frans 4

Merci de nous les faire parvenir rapidement à [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)

**Si des plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.**

## U9

**Les feuilles de plateaux doivent nous parvenir dans les 48H après la fin des rencontres.**

**Changement de lieu** :

**Journée du 24 mai** :

**Poule K** : le plateau prévu initialement à Valsershône est déplacé à Bellignat (PVCF)

**Feuille de plateau manquante** :

**Journée du 8 février 2025** :

**Poule N** : FC Artemare Valromey

**Poule R** : FC St Marcel

**Journée du 22 mars 2025** :

**Poule F** : Foot SV 3 Rivières

**Poule N** : AS Peyrieu Brens

**Poule Q** : FC Priay

**Journée du 29 mars 2025** :

**Poule C** : FC Montluel

**Poule S** : Foot 3 Rivières

**Poule V** : St Etienne / Chalaronne

**Poule ZB** : Centre Dombes Football

**Journée du 5 avril :**

**Poule F :** Ent Val de Saône  
**Poule H :** La St Cyrienne US  
**Poule P :** Ambérieu FC  
**Poule V :** La St Cyrienne US

**Journée du 12 avril 2025 :**

**Poule F :** AS Guéreins Genouilleux  
**Poule N :** US Culoz GC  
**Poule O :** CM de Bressolles  
**Poule Q :** FC Priay  
**Poule S :** Foot 3 Rivières  
**Poule T :** Jassans Frans  
**Poule V :** AS St Etienne / Chalaronne  
**Poule W :** AS St Laurentin

Merci de nous les faire parvenir rapidement à [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)  
**Si des plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.**

**U7**

**Les feuilles de plateaux doivent nous parvenir dans les 48H après la fin des rencontres.**

**Evènement à venir :**

**Plateaux éducatifs U7 :** le 17 mai sur plusieurs sites. Les clubs concernés seront informés.

**Plateau départementale U7 :** le 24 mai 2025 à Valsershône. Pensez d'inscrire vos équipes.

**Info :** Quand vous changez de lieu pour les plateaux, prévenez le district afin que l'on puisse modifier le FAL.

**Plateau journée du 7 mai 2025 :**

**Poule Q Haut Bugey :** à Veyziat 11h00

**Feuille de plateau manquante :**

**Journée du 15 mars :**

**Poule D Dombes Côtière :** FC St Marcel  
**Poule G Val de Saône :** La St Cyrienne US

**Journée du 22 mars 2025 :**

**Poule H Val de Saône :** AS St Laurentin

**Journée du 29 mars 2025 :**

**Poule D Dombes Côtière :** FC Montluel  
**Poule G Val de Saône :** AS Bâgé

**Journée du 5 avril 2025 :**

**Poule D Dombes Côtière :** FC St Marcel  
**Poule H Val de Saône :** US Feillens

**Journée du 12 avril 2025 :**

**Poule F Dombes Côtière :** CM de Bressolles  
**Poule G Dombes Côtière :** AS Bâgé  
**Poule P Haut Bugey :** AS Montréal  
**Poule Q Haut Bugey :** Plastics Vallée FC

Merci de nous les faire parvenir rapidement à [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)  
**Si des plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.**

# COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

## Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

**La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)**

## Demande d'Avis Préalable installation

- Néant

## Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA.

- Stade du Pelou de Château Gaillard NNI 010890101 (éclairage) – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.
- Complexes sportifs de Chalamont 2 et 3 NNI 010740102 et NNI 010740103 (éclairages) – rapports à rédiger par la CDTIS.

## Vérifications initiales ou décennales des installations

- Stade municipal de Saint Trivier de Courtes NNI 013880101 - rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.
- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.
- Stade municipal de Saint Jean sur Reyssouze NNI 013640101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.
- Stade du Pelou de Château Gaillard NNI 010890101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.
- Stade municipal de Marlieux NNI 012350101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.

## Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Néant

## Programmation du mois de mai 2025

- Stade de la Besace 1 de Saint Etienne sur Reyssouze NNI 013520101 (éclairage)
- Stade municipal de Champagne en Valromey NNI 010790101 (éclairage)
- Stades Michel Audergon 1 et 2 NNI 011920101 et 011920102 d'Izernore (éclairages)
- Complexe sportif de Saint Bénigne NNI 013370101 (installation)
- Stades municipaux de Saint Jean de Niois NNI 013610101 et NNI 013610102 (installations)
- Stade municipal de Bettant NNI 01410101 (installation)
- Stades Pierre Granger 1 et 2 NNI 010530201 et NNI 010530202 de Bourg en Bresse (installations)
- Stade municipal de Dortan NNI 011480102 (nouvelle installation de foot à 8)

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS ANNONCENT



Football Club  
Veyle Vieux Jonc

**FÊTE DU  
FOOT**

**20 et 21 Juin 2025**

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

Infos et inscriptions avant le 1/06/2025  
Claire DUVERGER – 06.07.66.55.75



## PROGRAMME ET MODALITES D'INSCRIPTION AU TOURNOI FCVVJ

Le Club FCVVJ a le plaisir de vous inviter à son tournoi pour clôturer la saison  
le vendredi 20 et le samedi 21 Juin 2025 au stade de Saint André sur Vieux Jonc.

### • Programme du week-end :

#### • Vendredi 20 Juin 2025 :

##### \*Catégorie Vétérans :

Equipe composée de 6 joueurs + 2 remplaçants

Début : 20h00

#### • Samedi 21 Juin 2025 :

##### \*Catégorie U11 :

Equipe composée de 8 joueurs + 2 remplaçants.

Début : 9h00 Fin 17h00

##### \*Catégorie U9 :

Equipe composée de 5 joueurs + 2 remplaçants

Début : 9h00 Fin : 12h00

##### \*Catégorie U7 :

Equipe composée de 4 joueurs + 3 remplaçants

Début : 14h00 Fin : 17h00

Pour une organisation réussie, votre engagement devra nous parvenir avant le 01/06/2025, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du FCVVJ).

Nous espérons vivement vous compter parmi les équipes présentes.

A très bientôt pour cette rencontre sportive et conviviale !

Eddie MOHA - Président FCVVJ



## Fête du Foot Vendredi 20 et Samedi 21 Juin 2025

Le club FCVVJ a le plaisir de vous inviter à son tournoi les 20 et 21 Juin 2025 à Saint André sur Vieux Jonc.

- Vendredi 20/06/2025 : Vétérans (6+2) à 20h
- Samedi 21/06/2025 : U11 (8+2) de 9h à 17h00  
U7 (4+3) de 14h à 17h00  
U9 (5+2) de 9h à 12h00

Pour une bonne organisation, votre engagement devra nous parvenir avant le 01/06/2025, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du FCVVJ).

**FCVVJ – 187 Rue de la Mairie 01960 St André Sur Vieux Jonc**

A très bientôt pour cette rencontre sportive et amicale !

### Coupon réponse :

30€/ équipe et 25€ pour chaque équipe supplémentaire dans la même catégorie.

Infos : Claire DUVERGER : 06.07.66.55.75 / secretariat.fcvvj@gmail.com

Le Club .....

Nom du responsable : .....

N° de téléphone : .....

Mail : .....

### PARTICIPATIONS DES EQUIPES :

Catégorie	Nb d'équipes engagées	Total
Vétérans (20/06/2025)		GRATUIT
U7 (21/06/2025)		
U9 (21/06/2025)		
U11 (21/06/2025)		

TOTAL : .....

Fait à .....

Le .....

Signature :

# LES CLUBS RECHERCHENT

## RECHERCHE

### Entraîneur

Le Club Olympique du Plateau recrute un(e) entraîneur(se) passionné(e), motivé(e) et expérimenté(e) pour accompagner notre équipe "sénior" et contribuer à son développement sportif et humain.



THIERRY PATUREL  
06.75.61.71.64

@  
545637@laurafoot.net

Plateau d'Hauteville  
01110

### EXPERIENCE

EXPÉRIENCE NIVEAU DISTRICT



### BONUS

PRISE EN

CHARGE DE LA

FORMATION PAR

LE CLUB



### QUALITES

- Leadership & transmission de valeurs humaines 
- Passionné(e) par le football 

PERSEVERANCE

SPORTIVITE

FAIR-PLAY



### INFRASTRUCTURES

#### Des Infrastructures de qualité

Nous assurons au coach un accès à des installations opérationnelles et optimisées. Deux terrains homologués. Un terrain d'entraînement éclairé et des terrains "annexes".

Des entraînements en salle seront possibles pour les périodes hivernales.

Un club house en cours d'aménagement.



### ENVIRONNEMENT

#### Une ambiance idéale

Le Club Olympique du Plateau offre un cadre chaleureux et accueillant, propice à l'épanouissement de chacun. L'esprit d'équipe, le respect mutuel et la solidarité y sont des valeurs fondamentales, faisant du club une véritable seconde famille.

# RECHERCHE UN/UNE APPRENTICE) B.M.F POUR LA SAISON 2025-2026



*Responsabilité d'une  
catégorie à 11 [U17 ou  
U20]*



*Responsabilité d'une  
catégorie à 5 [U7 ou U9]*



*Implication demandée  
dans diverses tâches  
quotidiennes du club*



LABEL JEUNES FFF  
CREDIT AGRICOLE  
2022-2025  
REPERE



Contact -> Lucas VILLAFRANCA  
au 06 29 56 46 57

# Offre CDI

Temps complet



Club de 450 licenciés  
5 équipes seniors  
+ U20

32 saisons consécutives en  
ligue

Educateur seniors +  
Responsable technique



## Entraîneur engagé

### Rémunération

2058 € brut mois  
13° mois

Prise en charge  
mutuelle

### Contrat

CDI 35 h/ semaine  
2 jours de repos  
hebdomadaires

### Profil

BEF souhaité  
DES serait un plus  
BEF en formation

Fiche de poste sur le site internet  
du club [marboz-foot.com](http://marboz-foot.com)

Renseignements auprès de  
Alexis GUICHARDON 06 88 85 68 88



Postulation  
souhaitée pour  
début/mi avril

## Fareins Saône Vallée Foot, pour la saison 2025-2026

- Recherche éducateur principal pour notre équipe 1 Séniors D3.
- Recherche des éducateurs pour les catégories jeunes.
- **Contact** : M. LAURENT Didier au 06.99.70.41.88



Pour la saison 2025 2026 **l'Étoile sportive de Cormoranche** recherche :

- Un arbitre officiel pour représenter le club au niveau du district.

Si vous êtes arbitre sans club ou si vous souhaitez devenir arbitre n'hésitez pas à nous contacter.

**M. Beaudet Julien** : 06.75.87.46.53



L'Entente du Bugey (Vaux et St Denis en Bugey) recherche pour la saison prochaine 2025-2026

- 2 Coachs U15 : Contact Ali 06 64 75 99 77
- 2 Coachs U20 : Contact Pascal 06 71 03 27 94
- 1 Coach Seniors : Contact Aman 06 26 44 68 65

**Nos atouts** : effectif croissant, esprit de compétition, 4 terrains, club structuré et dynamique.

**Nos valeurs** : rigueur, convivialité, esprit de formation